

## VÉNÉZUÉLA

### Les droits humains menacés

Index AI : AMR 53/008/2004

ÉFAI

**Embargo : mercredi 12 mai 2004  
(01 h 00 TU)**

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toutes les parties impliquées dans le conflit politique au Venezuela doivent faire preuve d'un réel engagement à respecter l'état de droit si elles veulent briser le cycle de la violence politique. Dans un nouveau rapport rendu public ce mercredi 12 mai 2004, Amnesty International met en lumière un certain nombre d'exemples de recours excessif à la force, d'actes de torture et mauvais traitements perpétrés par les forces de sécurité dans le cadre des manifestations qui ont eu lieu entre février et mars 2004 ; ces affaires soulèvent de sérieuses questions sur l'engagement d'un certain nombre d'institutions clés à prévenir et punir de façon impartiale ce type d'abus.

Au moins 14 personnes sont décédées lors de ces manifestations, dans des circonstances encore indéterminées. Au moins 200 personnes ont été blessées. Plusieurs personnes interpellées ont été sévèrement maltraitées et certaines torturées par des membres des forces de sécurité.

« *De nombreuses manifestations ont été violentes, des barricades ont été érigées, des pierres et des cocktails Molotov ont été lancés, des armes à feu ont même été employées, a déclaré Amnesty International. Cependant, les forces de sécurité ont souvent réagi par un recours excessif à la force, ce qui a renforcé la spirale de la violence, au lieu de la prévenir ou de la contrôler.* »

Les enquêtes menées ensuite pour établir les faits concernant les abus dénoncés ont progressé lentement et n'ont pas été menées comme elles auraient dû l'être. « *Ces affaires soulèvent de sérieuses questions sur l'engagement d'un certain nombre d'institutions clés à enquêter de manière impartiale sur les violations des droits humains et à empêcher qu'elles ne se produisent. L'incapacité manifestée par ces institutions clés à remplir leur fonction de manière efficace et impartiale risque d'affaiblir un état de droit déjà fragile et d'alimenter la crise politique au Venezuela,*

a ajouté l'organisation de défense des droits humains.

Au cours de ces dernières dizaines d'années, se sont produits au Venezuela de nombreux épisodes de violations des droits humains dans un climat d'impunité totale, sur fond d'agitation sociale.

« *De nombreux points faibles au niveau des forces de sécurité, de police et des institutions judiciaires datent d'avant l'administration et la crise actuelles. Toutefois, le manque d'impartialité de ces organismes menace de renforcer la culture d'impunité qui va de pair depuis de nombreuses années avec les atteintes aux droits humains au Venezuela* », a déclaré Amnesty International.

Avec une crise politique toujours sans solution, l'éventualité de heurts violents et de nouvelles violations des droits humains est très élevée ; il est par conséquent essentiel que le gouvernement, l'opposition et leurs sympathisants respectifs n'encouragent pas les abus et respectent la légalité en s'en tenant à leur droit de se rassembler pour manifester de manière pacifique.

« *Des institutions clés, telles que la police, la Garde nationale, le Bureau du procureur général, les autorités judiciaires et le Bureau du médiateur chargé des droits humains, doivent faire respecter les principes du droit de façon impartiale ; ce n'est qu'ainsi que le Venezuela pourra bâtir une société où les droits de tous seront protégés* », a conclu Amnesty International.

### Complément d'information

Des violences ont éclaté à la fin du mois de février 2004 quand les partisans de l'opposition ont commencé à manifester de façon importante pour protester contre la décision du *Consejo Nacional Electoral* (Conseil national électoral) de ne pas reconnaître comme valables les signatures figurant au bas d'une pétition, lancée par l'opposition, en faveur d'un référendum visant à mettre un terme au mandat du président Chávez. Au moins 14 personnes ont été tuées, dans des circonstances qui restent à élucider, au cours de six jours d'affrontements entre opposants et partisans du gouvernement. Au moins 200 personnes ont été blessées. Il y a eu plus de 500 interpellations et parmi les personnes détenues, plusieurs ont affirmé avoir été victimes d'actes de torture et de mauvais

---

traitements aux mains des forces de sécurité. ●

Vous pouvez consulter l'intégralité du rapport [Venezuela : Human rights under threat](#) (index AI : AMR 53/005/2004) sur le site de l'organisation. Pour en savoir plus sur les recommandations d'Amnesty International aux autorités vénézuéliennes, merci de vous reporter au texte [Vénézuéla. Programme des droits humains visant à résoudre la crise](#) (index AI : AMR 53/001/2003).

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>